

# 39

## Informer les salariés sur la formation professionnelle

### Points clés

- ❶ Des arguments pour convaincre
- ❷ Des outils et des dispositifs ciblés
- ❸ Des sources d'information spécialisées sur la formation professionnelle
- ❹ Le rôle des représentants du personnel

### Une clé de réussite

La réussite d'un projet de formation repose sur l'adhésion des personnes concernées.

Or, nombre de salariés ignorent les possibilités qui leur sont offertes en matière de formation. D'autres sont réticents à l'idée de suivre une action de formation ou de faire le point sur leur parcours professionnel. L'âge, le manque de temps, la crainte de retourner à l'école... sont quelques-uns des freins.

Côté employeur, il s'agit dès lors de communiquer des informations simples et opérationnelles pour mobiliser et impliquer chaque salarié, dans le cadre notamment des entretiens professionnels.

### 1 Des arguments pour convaincre

Évoluer professionnellement et développer ses compétences est un enjeu fort pour tout salarié. Échantillon des opportunités offertes par la formation professionnelle :

- Adapter son savoir-faire à de nouvelles exigences professionnelles,
- Elargir son champ de compétences et/ou se perfectionner dans son métier,
- Valoriser son expérience et/ou obtenir un diplôme,
- Changer de fonction, de métier et/ou dynamiser sa carrière,
- Créer sa propre activité,
- Prendre en main son évolution professionnelle et renforcer son employabilité.

**Bon à savoir**

L'entretien professionnel constitue un moment fort de l'élaboration du projet professionnel du salarié. Obligatoirement organisé tous les deux ans (ou à une périodicité différente si un accord collectif le prévoit), il permet au salarié d'envisager ses perspectives d'évolution, les actions et dispositifs qui peuvent être mis en œuvre dans le cadre de son projet professionnel. C'est également l'occasion pour le salarié d'être informé sur la VAE, la mobilisation et les abondements possibles de son CPF, ainsi que sur le conseil en évolution professionnelle.

**2 Des outils et des dispositifs ciblés**

Pour orienter une personne vers l'outil ou le dispositif approprié, mieux vaut partir de ses besoins :

- Bâtir un projet professionnel en mobilisant l'entretien professionnel (voir [fiche 12](#)), le bilan de compétences (voir [fiche 13](#)), le conseil en évolution professionnelle (voir [fiche 14](#)), en constituant son passeport d'orientation, de formation et de compétences (voir [fiche 27](#)),
- Suivre une formation dans le cadre du plan de développement des compétences (voir [fiche 18](#)), du Compte Personnel de Formation (CPF) (voir [fiche 19](#)), de la promotion ou reconversion par alternance (Pro-A) (voir [fiche 16a](#))...,
- Obtenir un diplôme avec la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) (voir [fiche 24](#)).

**Bon à savoir**

Présents dans chaque région, les CARIF-OREF conduisent 3 missions :

- Alimenter et appuyer les réseaux d'informateurs locaux en contact avec le public,
- Favoriser l'accès à l'information sur la formation professionnelle,
- Contribuer à une organisation cohérente de l'offre de formation.

**3 Des sources d'information spécialisées sur la formation professionnelle**

Plusieurs sites Internet sont spécialement conçus pour l'information des salariés, des jeunes entrant sur le marché du travail et/ou des demandeurs d'emploi. Liste non exhaustive :

- Le portail de l'État, des régions et des partenaires sociaux, [www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)
- Les sites des CARIF-OREF (Centres d'Animation, de Recherche et d'Information sur la Formation et Observatoires Régionaux de l'Emploi et de la Formation) régionaux, à partir du portail du réseau, [reseau.intercariforef.org](http://reseau.intercariforef.org)
- L'espace « La bonne formation » au sein de l'Emploi Store (portail de Pôle emploi) : <https://labonneformation.pole-emploi.fr>
- Le site de l'État et du Syntec sur les formations supérieures et les métiers de l'informatique et des télécoms,
- Le site [www.talentsdunumerique.com](http://www.talentsdunumerique.com) (édité par l'association Talents du numérique, partenaire du Fafiec).

A découvrir également, côté Fafiec :

- La plateforme dédiée en ligne sur son offre d'Actions Collectives Nationales (ACN) – <http://plateforme-actions-collectives.fafiec.fr>
- Le site consacré aux Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) de la branche : <https://moncqp.fafiec.fr>

**4 Le rôle des représentants du personnel**

Le Comité Social et Economique (CSE) joue un rôle de premier plan en matière de formation professionnelle (voir [fiche 29](#)). Au cœur de sa mission : repérer les attentes et besoins des salariés, les informer sur les dispositifs mobilisables, les sensibiliser à l'importance de la formation pour se maintenir dans l'emploi, faire progresser leur carrière, accéder à de nouvelles compétences...

### En savoir plus

- Fiche 12 « L'entretien professionnel »
- Fiche 13 « Le bilan de compétences »
- Fiche 14 « Le conseil en évolution professionnelle »
- Fiche 18 « Le plan de développement des compétences »
- Fiche 19 « Le compte personnel de formation »
- Fiche 20 : « Le projet de transition professionnelle (ou « CPF de transition professionnelle ») »
- Fiche 24 « La validation des acquis de l'expérience »
- Fiche 27 « Le passeport d'orientation, de formation et de compétences »
- Fiche 29 « Le rôle des représentants du personnel »
- Fiche 40 « Départ en formation »
- Guide pratique destiné aux salariés « Prendre en main son évolution professionnelle : les clés pour avancer »

## En direct du terrain

Une entreprise de services informatiques a multiplié ses effectifs par 3 au cours des deux dernières années. Elle embauche une directrice des Ressources Humaines et de la Communication. Parmi les missions qui lui sont confiées : l'élaboration du premier « Le plan de développement des compétences » de l'entreprise. La nouvelle directrice décide de mettre en œuvre en parallèle un plan de communication opérationnel en direction de l'ensemble des salariés et des représentants du personnel.

Au programme, l'élaboration et la diffusion de supports de communication simples et pédagogiques, relayés sur l'Intranet de l'entreprise :

- Une charte d'information sur la stratégie de formation de l'entreprise élaborée en concertation avec les représentants du personnel,
- Un guide pratique destiné aux managers pour les aider à informer leurs équipes, notamment lors de l'entretien professionnel,
- Un carnet « mode d'emploi de la formation » destiné à chaque collaborateur, avec des informations pratiques sur les dispositifs, les sources d'information disponibles...

### CE QU'IL FAUT RETENIR

- La mise en place d'une stratégie de communication efficace est une condition majeure pour faire adhérer les salariés et favoriser les départs en formation.
- Les représentants du personnel jouent un rôle clé en matière de sensibilisation sur la formation professionnelle au sein de l'entreprise. Leur implication sur les projets de formation de l'entreprise est essentielle.
- Les managers ont également un rôle essentiel à jouer, particulièrement dans le cadre des entretiens professionnels.

Document d'information à caractère non contractuel – Tous droits cédés au Fafiec. Malgré tout le soin apporté à la réalisation des fiches pratiques « Les Essentiels », il est possible que certaines informations nécessitent une mise à jour. N'hésitez pas à nous contacter pour nous le signaler : [communication@fafiec.fr](mailto:communication@fafiec.fr)